



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Mutationen - Mutations - Mutazioni

VD

FiscaSwiss Sarl, à Apples, CHE-107.505.543 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 24 juin 2015. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts sociales de CHF 100, dont Thévoz Olivier, désormais à Londres (Royaume-Uni) est titulaire. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 24 juin 2015 et bilan au 31 décembre 2014, présentant des actifs de CHF 32'847.96 et des passifs envers les tiers de CHF 350, soit un actif net de CHF 32'497.96, contre attribution à l'associé de 10'000 actions de CHF 1 et 90'000 actions de CHF 10. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 24 juin 2015. Nouvelle raison de commerce: **T&CO SA, avocats**. Siège transféré à **Lausanne**. Nouvelle adresse: rue de la Grotte 6, 1003 Lausanne. Nouveau but: la société a pour but la fourniture de prestations juridiques à des clients en Suisse et à l'étranger par des avocats inscrits dans un registre des avocats suisse ou étranger et par des conseillers qualifiés, de même que l'exercice de tous mandats, notamment juridiques, commerciaux, mandats d'administration, d'intermédiation, de formation d'achat, de vente, de détention et/ou gestion de tous types de droits et d'actifs mobiliers et immobiliers, bien matériels et immatériels, ainsi que l'exploitation et la commercialisation de méthodologies patrimoniales, de solutions légales et d'architecture juridique (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 1, privilégiées quant au droit de vote, et 9'000 actions nominatives de CHF 10, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les clauses statutaires relatives à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption sont radiées. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux associés. Thévoz Olivier, qui n'est plus associé-gérant, est élu administrateur président et continue à signer individuellement. Nouvel administrateur avec signature individuelle: Heim Jean-Philippe, de Gais, à Lausanne.

Registre journalier no 10108 du 03.07.2015 / CHE-107.505.543 / 02256551